



République Française
HAUTE-GARONNE

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE DE LAGES**
Séance du 3 décembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	15
En exercice	11
Nombre de présents	5
Excusés	3
Absent	3
Qui ont pris part aux délibérations	0

Date de convocation : L'an deux mille vingt-cinq, 28 novembre 2025 le trois décembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Fabrice CREPY, Maire.

Date d'affichage :
10 décembre 2025

Présents : Mmes et MM. Fabrice CRÉPY – Patrick BOURGEOIS – Caroline PERETTI - Florence SIORAT –Valérie DUPUY

Excusés : Patrick BOURGEOIS, Emilie CAZAUX, Marc BÉDÉ

Procurations : Patrick BOURGEOIS a donné procuration à Fabrice CREPY, Emilie CAZAUX a donné procuration à Magali BONNEFOY

Absents : Stéphane-Jean DUPHLOUX, Maritza PERDRIEL, Stéphan POURCET

Madame Valérie DUPUY a été nommée secrétaire.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du mercredi 5 novembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

I – DÉLIBÉRATIONS

En raison de l'absence du quorum, aucune délibération n'est présentée au vote lors de la séance.

II - SUJETS SOUMIS A DISCUSSION

• **Salle polyvalente communale et inauguration**

Monsieur le Maire rapporte au conseil le bon déroulement de la journée d'inauguration de la salle qui a eu lieu le samedi 15 novembre 2025. Il souligne néanmoins qu'un certain nombre de définitions reste à réaliser ce qui explique que l'ensemble des réserves n'a pas encore été levé. À titre d'exemple monsieur le Maire évoque la réalisation d'un garde de corps pour sécuriser et favoriser l'accessibilité au niveau de la salle Pastel. Un fichier a été créé afin de recenser l'ensemble des irrégularités du bâtiment.

Monsieur CREPY fait part de la demande d'un administré à disposer d'une salle afin d'exercer des stages de sophrologie. Etant donné que cette demande relève d'une PME, le conseil s'interroge sur les modalités de mise à disposition vis-à-vis de ce type d'entreprise. Le cadre légal sera étudié avant toute prise de décision.

En raison de la hausse de la charge de travail en matière de tâches ménagères, monsieur le Maire propose d'acquérir une autolaveuse afin de faciliter le travail des agents de services. Plusieurs modèles ont été proposés pour une potentielle inscription au budget 2026. Le conseil souhaite que des essais soient effectués sur ce type de machine avant toute éventuelle acquisition.

Le nom des salles sera prochainement indiqué sur les façades du bâtiment afin de faciliter l'accès à ces dernières aux usagers ainsi qu'un jalonnement avec le nom de salle polyvalente. Des usagers des salles ont souligné la nécessité d'équiper les portants de cintres, madame SIORAT s'occupent.

• **Ressources Humaines**

Monsieur le Maire informe le conseil que la cuisinière reprendra ses fonctions au sein du groupe scolaire à partir du lundi 8 décembre 2025. Néanmoins, toujours en convalescence, elle reprendra son poste en mi-temps thérapeutique et ne pourra pas préparer sur place les repas dans l'immédiat. Le système de livraison de plats sera donc prolongé pour le 1^{er} trimestre de l'année 2026.

L'agent technique polyvalent va subir une intervention médicale et ne sera plus en capacité d'exercer ses fonctions sur une période de 1 à 2 mois. Monsieur CREPY propose de réintégrer monsieur MAILLOT sur cette courte période afin de subvenir aux besoins du service. La commune est actuellement à la recherche d'un nouvel agent technique polyvalent.

Suite à une série d'entretien, un nouvel agent a été retenu et prendra ses fonctions sur le poste d'agent en charge de l'Etat Civil/Elections/Urbanisme à compter du lundi 5 janvier 2026 au sein de la mairie. Un tuilage sera effectué avec madame PIERRE-CRAPART dont le départ à la retraite est prévu au 1^{er} avril 2026.

Monsieur le Maire informe le conseil du départ de monsieur CHAMPIÉ, Secrétaire Général de Mairie. Ce dernier quittera ses fonctions au 1^{er} février 2026 après avoir assuré ce poste pendant une dizaine d'années. Une annonce a été publiée pour un recrutement prévu au début du mois de janvier 2026.

• **Groupe Scolaire**

Madame Magali BONNEFOY fait part au conseil des principaux éléments évoqués lors du Conseil d'Ecole qui s'est tenu le lundi 10 novembre 2025 : tel le projet de création d'une ferme pédagogique avec « La ferme aux brebis » ou encore le projet cirque avec l'association « Circonflex ».

Un article visant à renforcer la lutte contre le harcèlement scolaire a été intégré au règlement intérieur.

Les parents d'élèves ne sont pas favorables au passage à la semaine de 4 jours. Madame BONNEFOY précise que l'actualité tend désormais à un rythme visant 5 jours plein, ce qui pourrait être potentiellement proposé par le rectorat l'année prochaine.

Les enseignants sont à la recherche de trajets de randonnées sur le territoire dont le départ serait possible depuis l'école. Le retour pourrait se faire directement en bus.

- **Sujets Divers**

-Formation 1ers secours

Madame BONNEFOY rapporte que les 10 Saint Pierrins qui ont participé à la formation 1^{er} secours ont tous eu leurs diplômes. Cette 2nd cession de formation a de nouveau été un succès en termes de participation avec essentiellement de jeunes adultes.

-Bulletin Municipal

Madame Valérie DUPUY recense les informations à publier sur le Bulletin Municipal : Salle Polyvalente, Téléthon, Recensement INSEE, élections municipales, mouvements des agents, etc ...

-Vœux du Maire

Les vœux du Maire auront lieu vendredi 9 janvier 2026.

La séance est levée le mercredi 3 décembre à 23h10.

La date du prochain conseil est fixée au mercredi 7 janvier 2026.

Ont signé les membres présents :

NOMS - PRENOMS	QUALITE	SIGNATURES
CRÉPY Fabrice	Maire	
SIORAT Florence	1 ^{er} Adjoint	
BONNEFOY Magali	2 ^{ème} Adjoint	
POURCET Stephan	Conseiller Municipal	Absent
BÉDÉ Marc	Conseiller Municipal	Absent
BOURGEOIS Patrick	Conseiller Municipal	Absent, procuration donnée à Fabrice CREPY
CAZAUX Émilie	Conseillère Municipale	Absente, procuration donnée à Magali BONNEFOY
DUPHLOUX Stéphane-Jean	Conseiller Municipal	Absent
DUPUY Valérie	Conseillère Municipale	
PERDRIEL Maritza	Conseillère Municipale	Absente
PERETTI Caroline	Conseillère Municipale	